



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SAISON 2017/2018

RAPPORT FINANCIER

L'érosion du nombre de licenciés ne semble pas se terminer et cela a un effet important sur nos produits tant pour les licences que pour les compétitions.

Ce constat ayant été assez précoce, nous avons mis en place une commission «Finances» afin d'examiner les pistes pour bloquer le processus de déficit qui s'annonce pour les 3 saisons à venir. J'y reviendrai un peu plus tard.

Les recettes licences ont été conformes aux prévisions mais en baisse de 10 000 € par rapport à l'année précédente. Dans le même temps les redevances FFB ont régressées de plus de 15 000 € alors que nous avons prévu une baisse moins importante.

Pour les droits de table malgré le tassement de la participation aux épreuves par 2 de l'ordre de 3 % on a constaté une augmentation de recette d'un peu plus de 7 000 € grâce aux compétitions par 4 en séniors,

Les frais de personnel (salariés et arbitres) ont augmenté de près de 10 000 € mais les frais d'arbitrage ont baissé de 12 000 € avec le transfert des frais de déplacement vers les salaires.

La renégociation des prêts immobiliers auprès du Crédit Agricole continue à faire ses effets et c'est moins de 6 000 € que nous remboursons au titre des intérêts d'emprunts pour la maison du bridge.

Aucune charge exceptionnelle n'est venue grever notre budget au cours du dernier exercice

Enfin, la dotation aux provisions pour les départs à la retraite est de 4 179 €

Le résultat excédentaire de l'exercice est de 2 848,85 €.

Pour ce qui concerne la commission «Finances», je tiens à remercier les participants pour leur sérieux dans la réflexion qui a été menée et pour les propositions visant à améliorer le résultat des budgets à venir.

La solution retenue est une augmentation temporaire de 10 € de la cotisation comité pour la licence pour les 2 exercices à venir. Pour une majorité de Présidents, il a semblé préférable de ne voir qu'une augmentation dans la saison plutôt que de saupoudrer les augmentations au fil du temps.

En tenant compte d'une baisse de 3% des effectifs donc des recettes en cotisations et en compétitions, et d'une augmentation de 0,5% par ans des salaires, et en maintenant la cotisation à 27 € Gabriel Schreiber nous a fourni un tableau sur le cashflow prévisionnel jusqu'en 2025. Il apparaît clairement que le Comité sera en bonne santé financière sans aggravation des hypothèses retenues et en tenant compte des départs à la retraite et très certainement en mettant en place une répartition du travail légèrement différente.

Nos réserves financières nous semblent à un niveau correct pour continuer à assurer une bonne qualité d'accueil dans notre maison du bridge de Marcoussis.

Nous restons à votre disposition pour tout éclairage supplémentaire sur la réalisation du budget de la saison 2017-2018.

Jean-Michel DESBIEY
LE TRESORIER

